

◆ LE DEVOIR ◆

ÉCONOMIE

www.globetrotter.net/finances

Suivez jour après jour votre portefeuille boursier, les marchés et l'actualité économique.

Le conflit s'enlise chez Labatt

Le syndicat reproche à la direction son manque d'empressement à négocier

LIA LÉVESQUE
PRESSE CANADIENNE

La négociation n'a guère avancé chez Labatt depuis le rejet, le 25 juin dernier, des offres de la compagnie. Les deux parties semblent attendre un signe d'ouverture de l'autre.

Ainsi, le président du syndicat, Robert Daneau, affirme que la direction du brasseur «se fait tirer l'oreille» et que les négociations n'avancent pas, malgré les déclarations publiques de la direction clamant son ouverture à négocier.

Du côté de la direction, on soutient qu'après le rejet des offres par les syndiqués, on attendait une contre-offre du syndicat.

Le 25 juin dernier, 97 % des 661 syndiqués qui avaient participé à l'assemblée générale avait rejeté les offres finales de la compagnie.

Le syndicat avait alors exprimé sa volonté de re-

tourner à la table de négociation et la direction s'était dite disposée à réaménager, à restructurer son offre autrement, à condition de demeurer dans les mêmes paramètres financiers. Elle avait fait valoir que les autres employés de Labatt ailleurs en province avaient déjà accepté une offre similaire et qu'en toute équité, elle ne pouvait offrir des conditions plus généreuses à ses employés de Lasalle, dans la région de Montréal.

Aucune rencontre

Or depuis l'assemblée du 25 juin, les parties ne sont même pas parvenues à se rencontrer, critiquait M. Daneau, du syndicat, au cours d'un entretien téléphonique. Les contacts n'ont eu lieu que par conciliateur interposé. «Nous voulons négocier avec une direction qui s'assoit à la table de négociation et qui discute de bonne foi. Ce qu'on veut, c'est de s'asseoir», a-t-il lancé.

Pour ce qui est de réaménager l'offre à l'intérieur

des mêmes paramètres, M. Daneau rétorque: «On a encore de la marge de manœuvre au niveau de nos demandes; il y a de la marge, on peut négocier, il n'y a pas de problèmes.»

Du côté de la direction de Labatt, le vice-président aux affaires publiques, Paul Wilson, a objecté: «Ils n'ont même pas fait de contre-offre. On s'attendait à un mouvement de leur part», après le rejet des offres, en assemblée.

Il soutient que le syndicat a encore «135 demandes» sur la table et que celles-ci «n'ont pas bougé depuis le début de la négociation». «Nous sommes les seuls qui ont fait des concessions sur nos demandes initiales» et certaines de ces demandes ont même été retirées, a-t-il fait valoir.

Les principaux points en litige sont l'obtention de postes réguliers pour les travailleurs temporaires et la bonification du fonds de pension. La grève chez Labatt à Lasalle a débuté le 16 juin.